APPEL PUBLIC À CANDIDATURE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES DU CONSEIL D'INSTITUT

Le Conseil d'Institut de l'IUT de Mantes-en-Yvelines se réunira le 18 octobre 2022, afin de procéder à la désignation de deux personnalités extérieures représentantes des activités économiques.

Quelles sont les missions du Conseil d'Institut ?
Le Conseil d'Institut, par ses délibérations, gère les affaires générales et l'orientation des activités de l'IUT.

Quelles sont les missions des personnalités extérieures ?
Les personnalités extérieures ont pour mission de mieux faire connaître :

* au sein de l'IUT, les besoins des professionnels ainsi que leur évolution,
* à l'extérieur de l'IUT, les activités et les potentialités de l'institut.

Comment candidater ?

Toute personne, de nature à représenter une activité économique, souhaitant se porter candidate devra transmettre au Président du Conseil d'IUT une profession de foi.
Cette profession de foi devra être déposée au plus tard le 17/10/2022 :

* soit à l'IUT de Mantes - auprès de Frédéric CORDEVANT – 7, rue Jean Hoët – 78200 – MANTES LA JOLIE.
* soit par mail à direction.iut-mantes@uvsq.fr

Ce dépôt fera l'objet d'un récépissé délivré par le responsable administratif.